ÉCONOMIE | GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION

SECOND SEMESTRE 2024 :

L'ÉCONOMIE LOCALE À L'ÉPREUVE DES INCERTITUDES

#5 I Juin 2025 **OBSERVATOIRE I** Note de conjoncture

Chiffres clés de Guingamp-Paimpol Agglomération à la fin du 2d semestre 2024

(Évolution par rapport au 2d semestre 2023)

les + les − les =

-206
salariés privés
-1,4 % en un an
(+0,3 % en Bretagne)
Source : Urssaf

En hausse :
- Administration, santé, social
- Commerce de détail et automobile

En baisse :
- Commerce, transport, entreposage
- BTP

3 897 déclarations préalables à l'embauche
(contrats d'un mois minimum)
au 2d semestre 2024
-3,7 % en un an
(-4 % en Bretagne)
Source : Urssaf

42
procédures collectives
en 2024 (+35 % en un an)
Source : CapFinancials

13 370 m²
autorisés
en immobilier d'entreprise
+63 % en un an
Source : SDES Sit@del2

156
logements autorisés
-31 % en un an
Source : SDES Sit@del2

6,9 %
de taux de chômage
au 4e trimestre 2024 dans la zone d'emploi de Guingamp
-0,5 point en un an
(5,9 % en Bretagne)
Source : Insee

5 702
demandeurs d'emploi
dans les catégories A, B et C
au 2d semestre 2024
+1,2 % en un an
(+2 % en Bretagne)
Source : Dreets Bretagne

Focus : un desserement des difficultés de recrutement

3 281 projets de recrutement en 2025, soit **-32 %** par rapport à 2024
48 % des projets de recrutement jugés difficiles, contre **61 %** il y a un an.
Aides-soignants : 8 projets sur 10 jugés difficiles
Ouvriers agroalimentaires : 82 % de projets de recrutement en moins

ADEUPa BREST • BRETAGNE

En résumé

Les premiers signaux de retournement observés au premier semestre semblent se confirmer en cette fin d'année 2024. Le territoire évolue dans un contexte national et international très incertain. Entre crises géopolitiques et instabilité institutionnelle en France, une dégradation de la confiance en l'avenir se fait sentir, tant du côté des ménages que des entreprises. De nombreux indicateurs s'étiolent ce semestre, à l'image du niveau de recrutement, de la construction de logements, et d'un nombre de liquidations judiciaires en forte augmentation. Pourtant, l'agglomération de Guingamp-Paimpol montre des signes de résistance en comparaison des tendances observées aux niveaux régional et national, avec un taux de chômage qui recule fortement et les projets en immobilier d'entreprise qui repartent à la hausse. Les mois à venir seront déterminants : l'année 2025 confirmera-t-elle l'entrée dans une phase de ralentissement économique ?

Activité économique

Une baisse de l'emploi toujours en trompe-l'œil

Au second semestre 2024, l'emploi salarié privé recule de 1,4 % dans l'agglomération de Guingamp-Paimpol, avec 206 emplois de moins par rapport à 2023, tandis qu'à l'échelle régionale, la tendance est plutôt à la stabilité (+0,3 %). Un secteur se démarque particulièrement au regard de son évolution : celui du commerce, transport et entreposage qui ne perd pas moins de 289 emplois, soit une baisse de 14,9 % en un an. Comme évoqué dans le précédent numéro, cette évolution peut être attribuée en grande partie à un transfert d'emplois dans le secteur logistique vers Leff Armor Communauté, du fait de l'ouverture de la nouvelle plateforme logistique Lidl à Châtelaudren-Plouagat, inaugurée en mars 2024. Ce site a recruté environ 300 salariés, avec des niveaux de rémunération attractifs, ce qui a pu inciter des transferts de personnel depuis l'ancienne plateforme de Ploumagoar et d'autres entreprises de la zone.

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES 2025 : UN RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE, UNE INFLATION SOUS CONTRÔLE

Les projections macroéconomiques intermédiaires de mars 2025 publiées par la Banque de France indiquent un ralentissement de l'économie française en 2025, avec une croissance prévue à 0,7 %, après 1,1 % en 2024. Cette décélération s'explique notamment par l'essoufflement des effets positifs des Jeux olympiques (bien qu'inégaux selon les régions) et par un climat d'incertitudes géopolitiques pesant. Les tensions en Europe de l'Est et au Moyen-Orient continuent d'alimenter les fluctuations sur les marchés de l'énergie et des matières premières, tandis que les décisions protectionnistes des États-Unis pèsent sur le commerce international et affectent les perspectives des exportations françaises.

Cependant, la Banque de France anticipe une reprise progressive à partir du second semestre 2025, avec des taux de croissance projetés de 1,2 % en 2026 et 1,3 % en 2027. Du côté de l'inflation, la tendance est à la décrue :

- L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) devrait passer de 2,3 % en 2024 à 1,3 % en 2025, avant de se stabiliser au-dessous de 2 % en 2026 et 2027.
- Cette modération de l'inflation s'explique par une normalisation progressive des tensions sur les prix des biens et services, et d'une moindre progression des salaires, conduisant à une stabilité du salaire réel pour 2025.

Indépendamment des mouvements constatés sur ce secteur, l'agglomération voit son nombre d'emplois progresser de 0,6 % (+83 emplois) et fait donc mieux qu'à l'échelle régionale. Le domaine de l'administration, santé et social constitue le principal moteur avec un gain de 70 emplois (+2,5 %). D'autres secteurs connaissent une dynamique positive, à l'image de l'industrie agro-alimentaire (+1,6 %), des services administratifs et soutien (+1,5 %), des activités spécialisées scientifiques et techniques (+1,4 %) et du commerce de détail et automobile (+1,3 %). En revanche, les secteurs de l'hôtellerie-restauration (-1,5 %), des autres industries (-1,8 %) et du BTP (-2,5 %) voient leurs effectifs salariés reculer ce semestre.

Évolution de l'emploi salarié privé par secteur d'activité entre les 2ds semestres 2023 et 2024 dans Guingamp-Paimpol Agglomération

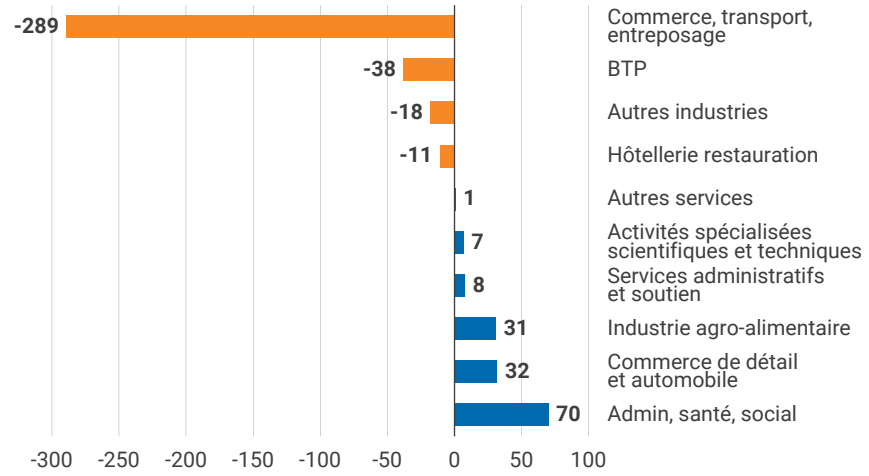

Source : Acoss-Urssaf - Traitement : Adeupa

Variation de l'emploi salarié privé par pays breton entre les 4es trimestres 2023 et 2024

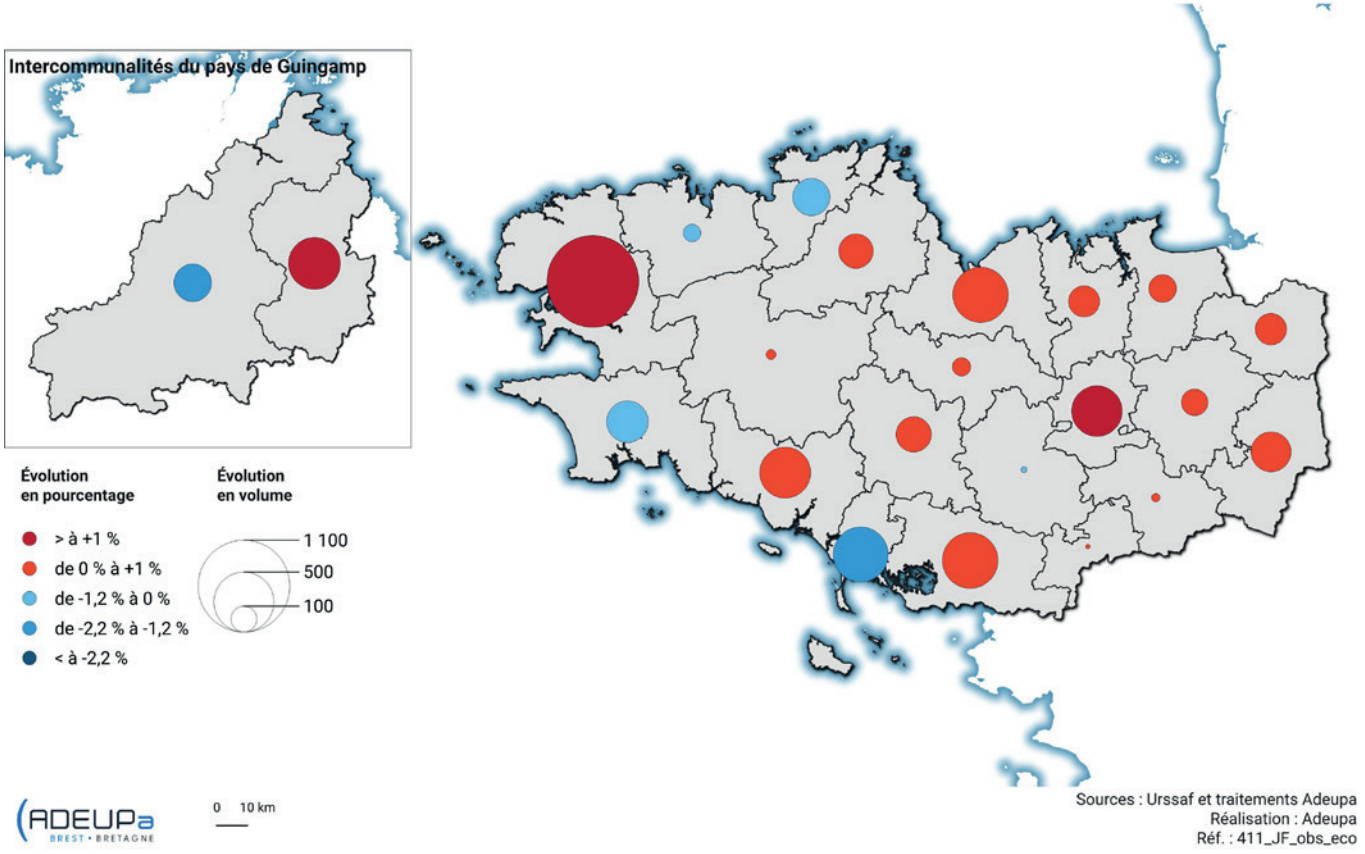

Une progression notable des autorisations de locaux d'activité

Après un point bas atteint en 2023, les surfaces de locaux d'activités autorisées repartent à la hausse, s'établissant au second semestre à 13 370 m² (+63 %), soit un chiffre qui se situe dans la moyenne haute des dix dernières années. À l'instar de l'année 2022, ce sont les locaux dédiés à de l'entreposage (5 262 m², +103 %) et à des services publics (3 773 m², multiplication par 7) qui portent la dynamique. Au cours du semestre, quatre permis de plus de 1 000 m² ont été délivrés. La SAS Jacob, spécialisée dans l'expédition de fruits et légumes, porte un projet de construction d'une nouvelle plateforme logistique et de conditionnement. Installée à Paimpol, l'entreprise manquait d'espace et déménage donc à Kerfot, sur un terrain d'environ 2 hectares. On peut également relever le démarrage du chantier de construction de la future salle à vocation culturelle « Kergré » dans la commune de Ploumagoar. D'un montant estimé à 6,5 M€, elle sera livrée début 2026.

Surface de locaux d'activité autorisée (en m²) au 2d semestre dans Guingamp-Paimpol Agglomération

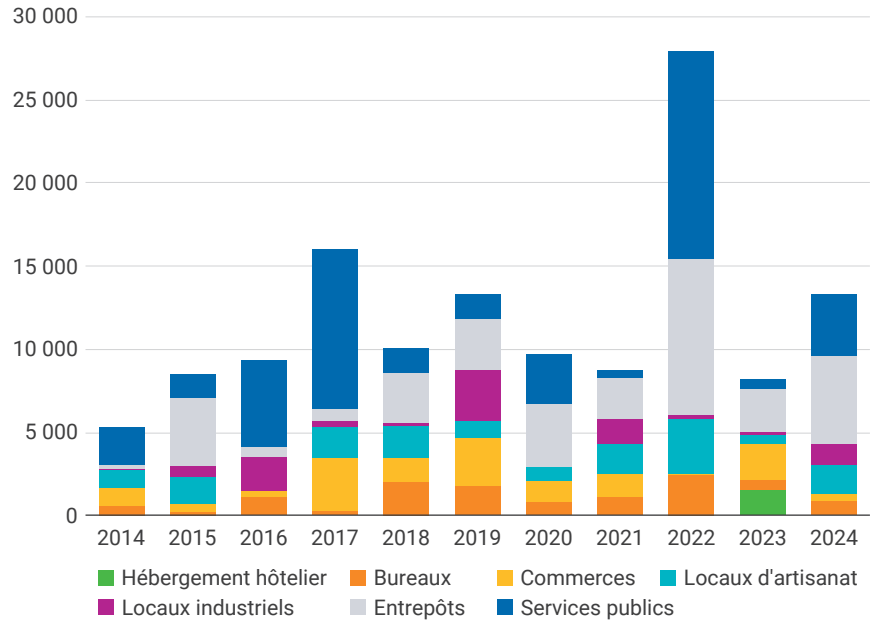

Source : SDES Sit@del2

« L'entreposage et les services publics portent la dynamique d'autorisations de locaux »

Principaux permis autorisés au cours du 1er semestre 2024 (surface autorisée > 1 000 m²) :

- **Jacob, Z.A de Kerfot, Kerfot**, 3 655 m² (entrepôt, bureau)
- **Salle de Kergré, rue de Kergillouard, Ploumagoar**, 1 749 m² (service public : culture)
- **Engie Solutions, ZI de Bellevue, Ploumagoar**, 1 060 m² (industrie)
- **EARL de Kervouriou, chemin de Kervouriou, Kerfot**, 1 000 m² (entrepôt)

Une accélération des défaillances d'entreprises en 2024

Pour Guingamp-Paimpol Agglomération, l'année 2024 est marquée par une forte augmentation des procédures collectives comparativement à l'année 2023 (+35 %, soit 42 défaillances), niveau qui n'avait pas été atteint depuis 2016. Si le nombre de procédures de redressement judiciaire reste similaire aux années précédentes (9 en 2024 contre 10 en 2023), celui des liquidations judiciaires connaît, quant à lui, une trajectoire ascendante (+57 %, soit 33 liquidations). Ce volume de défaillances s'inscrit dans une dynamique haussière amorcée depuis 2021. Plusieurs facteurs l'expliquent : la hausse durable des taux d'intérêt, qui alourdit le coût de l'endettement, l'augmentation générale des prix, qui pèse sur les charges des entreprises, le recul de la consommation et des investissements, ainsi que l'effet de « rattrapage » lié au remboursement des prêts garantis par l'État (PGE) contractés durant la crise sanitaire.

Les secteurs les plus touchés correspondent aux métiers de l'hôtellerie-restauration (plus de 20 % des procédures) ainsi que le commerce de détail (fleuriste, vente de jouets, de meubles…). Les entreprises de BTP (gros œuvre, plomberie, peinture, plâtrerie…) sont également sur-représentées, dans un contexte économique qui leur est peu favorable.

Nombre d'ouvertures de procédures de liquidation judiciaire et de redressement entre 2019 et 2024 dans Guingamp-Paimpol Agglomération

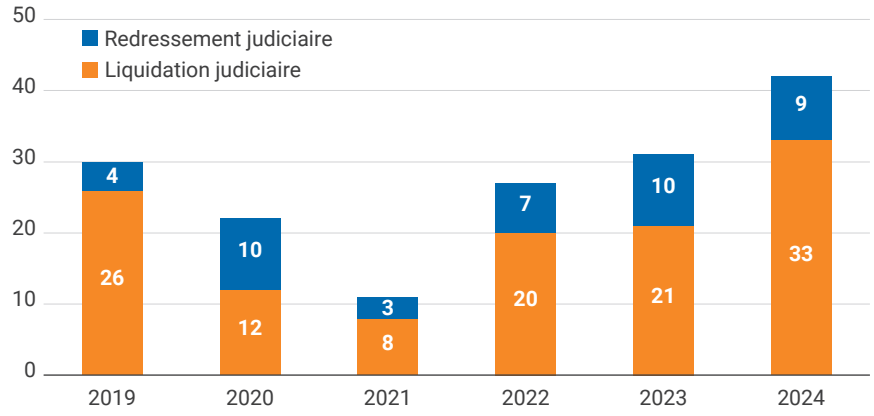

Source : CapFi - Traitement Adeupa

Focus : levées de fonds

Levées de fonds : de quoi parle-t-on ?

La levée de fonds consiste pour une entreprise à faire entrer des investisseurs dans son capital, en échange d'un apport financier. Ces investisseurs, qu'ils soient particuliers (business angels) ou professionnels (fonds de capital-risque), obtiennent des parts dans la société. L'objectif est de financer la croissance de l'entreprise, tandis que les investisseurs espèrent réaliser une plus-value à la revente ou percevoir une part des bénéfices de l'activité.

Intelligence artificielle et fintech dopent les levées malgré une baisse globale

En 2024, dans un contexte économique et politique incertain, la France a connu une baisse des levées de fonds. Startups et fonds d'investissement s'inquiètent de l'instabilité actuelle et doivent rassurer les investisseurs sur la capacité du pays à rester un territoire attractif pour l'innovation. Selon le baromètre EY/France Digital, 723 sociétés de la French Tech ont levé près de 7,8 milliards d'euros, soit une baisse de 7 % en valeur et une quasi-stabilité en volume. Si l'année avait commencé sur une tendance stable par rapport à 2023, le second semestre a marqué un net recul de la valeur (-14 %). Les levées inférieures à 10 M€ et supérieures à 100 M€ progressent (+4 %), tandis que les autres tranches sont en baisse. Malgré ce contexte, certains secteurs se démarquent : les logiciels bondissent de 46 % en valeur, portés par l'essor de l'intelligence artificielle. La greentech, malgré une baisse de 29 % en valeur, progresse de 32 % en volume. La fintech affiche aussi une hausse de 32 % des montants levés. Ces secteurs figurent, sans surprise, parmi les plus gros investissements et l'intelligence artificielle générative se positionne comme fer de lance du top 5 grâce à Mistral AI (468 M€) et Poolside AI (455 M€). Le top 5 est complété par Electra (304 M€), HR Path (250 M€) et Hysetco (200 M€), issus des logiciels et des greentechs.

À l'échelle bretonne, les levées de fonds connaissent une progression significative en valeur (+44 %, soit 198 M€ levés) et une stabilité en volume (+1 %, soit 723 opérations). La dynamique est particulièrement marquée pour les startups de la French Tech Rennes/Saint-Malo qui ont vu leurs montants levés être multipliés par deux au cours de l'année. La French Tech Brest Bretagne Ouest, avec près de 35 M€ de fonds récoltés, observe quant à elle un recul par rapport à 2023 (-30 %) bien que la moyenne 2020-2024 reste supérieure à celle de 2016-2019.

Levées de fonds en 2023 et 2024 dans le pays de Brest, pays de Morlaix et Lannion-Trégor communauté

Top 3 en volume financier par secteur

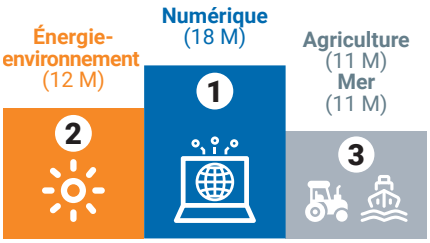

Top 3 en nombre de levées de fonds

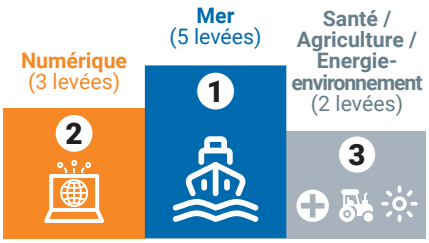

Guingamp-Paimpol : une dynamique de soutien à l'innovation

Bien que n'apparaissant pas dans les radars des levées de fonds, l'agglomération de Guingamp-Paimpol s'inscrit dans une dynamique de soutien à l'innovation. Elle bénéficie, au même titre que Lannion-Trégor Communauté, de la couverture géographique de la technopôle Anticipa dont la mission est d'accompagner les porteurs de projets depuis l'idéation jusqu'à la mise sur le marché dans les cinq filières stratégiques cibles. Celle des « cosmétiques et biotechnologies » est particulièrement bien implantée localement avec des entreprises comme Aroma Celte ou Biotech Marine qui ont respectivement ouvert leur capital à Olmix et à Seppic (filiale du groupe Air liquide) pour poursuivre leur croissance. Elle est également en proximité immédiate avec la French Tech Brest Bretagne Ouest et sa communauté de startups et de structures d'accompagnement de l'innovation.

Guingamp-Paimpol Agglomération cherche aussi à se développer par ses propres moyens. La création de réseaux tels que « En avant business », qui vient de fêter ses dix ans d'existence ou, plus récemment, « Guingamp business », vise à « fédérer les forces économiques locales et à soutenir, dans les années à venir, les initiatives prometteuses en suivant le modèle des business angels. »

À quoi s'attendre pour la fin de 2025 ?

Au niveau national, les nombreuses incertitudes auxquelles les startups font face continueront de peser sur la capacité de l'écosystème à se projeter dans l'avenir. Entre appropriation de l'intelligence artificielle, recherche de financements et attrait des talents, les startups françaises feront face à de nombreux défis. Côté Ouest breton, plusieurs intentions de levées de fonds ont été annoncées pour les mois à venir. Parmi les plus importantes, on retrouve l'entreprise alimentaire Grain de sail, basée à Morlaix, qui exerce dans la vente de chocolats, cafés et vins bios qu'elle transporte à l'aide de ses voiliers cargos. La société souhaite ouvrir son capital à hauteur de 20 M€ pour poursuivre son développement en France et aux États-Unis, et renforcer sa flotte d'un troisième voilier cargo. À Plouzané, la startup de robots-sous-marins Mare Custos prévoit de lever 4,5 M€ courant 2026 dans un projet d'usine de fabrique d'engins autonomes destinés à différentes industries (offshore, EMR, télécoms…). Enfin, l'entreprise d'aéronautique Tompaero, basée à Lannion, a pour projet de développer un drone électrique destiné au transport d'urgence et cherche à récolter 0,6 M€ d'ici la fin 2025, avant une potentielle levée de fonds supplémentaire de 2,5 M€ en 2026 pour accompagner son industrialisation.

Marché de l'emploi

Le taux de chômage passe sous la barre des 7 %

Pour la première fois depuis 2008, le taux de chômage dans la zone d'emploi de Guingamp passe sous la barre des 7 %, atteignant 6,9 % au quatrième trimestre 2024, contre 7,4 % un an auparavant. Cette baisse de 0,5 point est la plus marquée de toute la Bretagne. À l'échelle régionale, la tendance est également à la baisse, avec un taux de chômage moyen de 5,9 %, en recul de 0,2 point sur un an. La Bretagne reste ainsi, avec les Pays de la Loire, la région affichant le taux de chômage le plus faible. Sur les 20 zones d'emploi bretonnes, 18 enregistrent une baisse du chômage, avec des reculs notables à Guingamp, Redon (-0,5 point) et Carhaix-Plouguer (-0,4 point). À l'inverse, la zone de Rennes enregistre une légère hausse de 0,1 point, tandis que le taux se stabilise à Vitré (3,9 %). Cette évolution confirme une tendance à l'homogénéisation entre les zones d'emploi bretonnes amorcée en début d'année : les territoires historiquement plus touchés par le chômage voient leur situation s'améliorer plus sensiblement, tandis que des zones historiquement proches du plein emploi tendent à se stabiliser. Attention tout de même, cette baisse du taux de chômage n'est pas nécessairement une bonne nouvelle, car elle peut s'expliquer en partie par une augmentation du nombre de personnes sortant du marché du travail, notamment en raison de découragement ou de difficultés à retrouver un emploi.

« La Bretagne reste ainsi, avec les Pays de la Loire, la région affichant le taux de chômage le plus faible »

Taux de chômage par zone d'emploi au 4e trimestre 2024

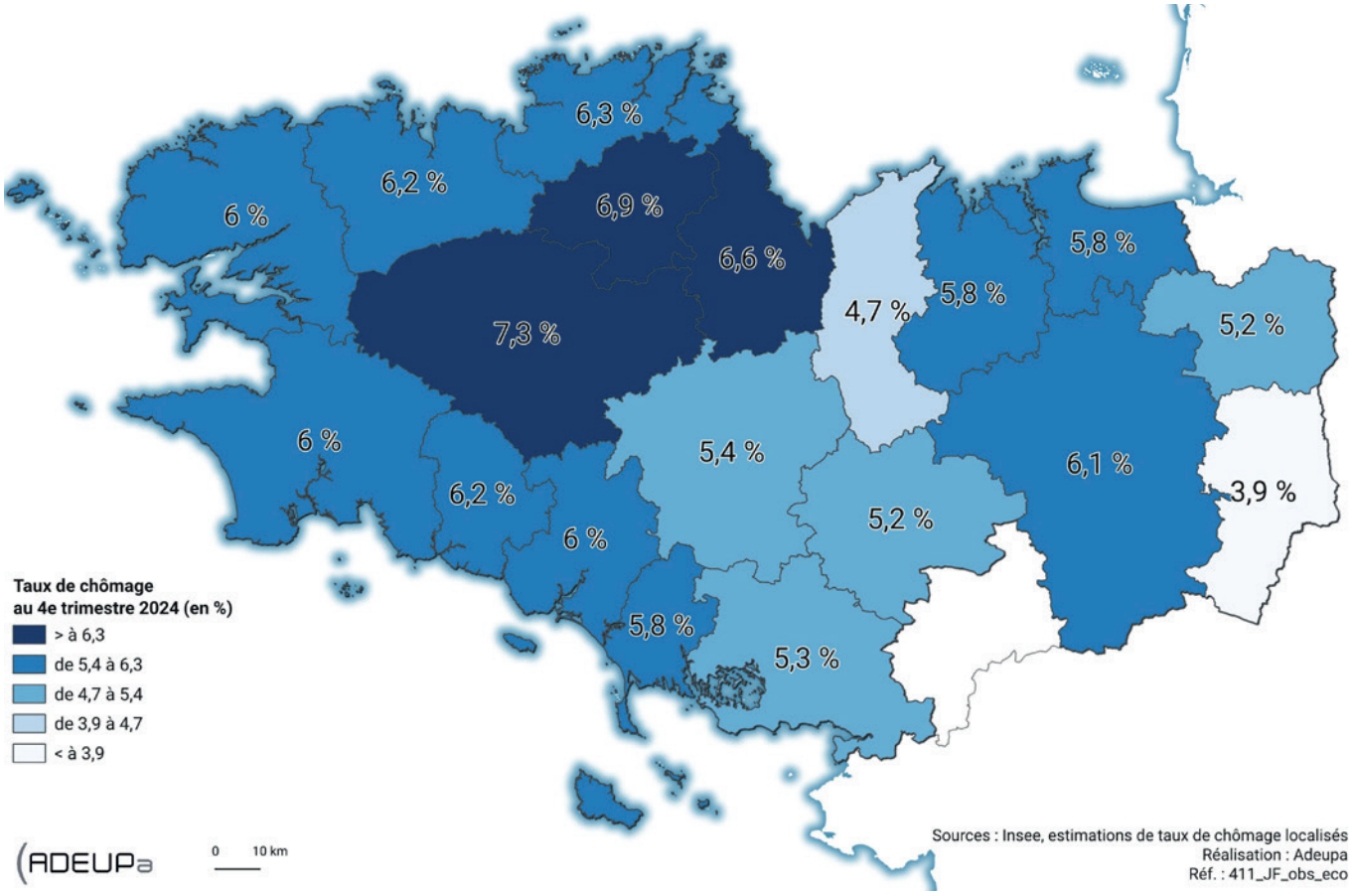

Recul marqué des embauches en CDI, stabilité des CDD : une prudence des employeurs fin 2024

Au second semestre, les déclarations préalables à l'embauche reculent de 3,7 % pour des contrats longs (CDI et CDD > 1 mois), pour atteindre près de 3 900 embauches. Le volume demeure malgré tout soutenu au regard des niveaux observés au cours des quinze dernières années, avec une moyenne qui se situait autour des 3 000 embauches avant la pandémie. L'agglomération résiste légèrement mieux que l'échelon régional, qui enregistre une baisse de 4 %.

Des disparités marquées apparaissent selon le type de contrat. En effet, les embauches en CDD semblent relativement épargnées, avec une baisse modérée de -2,5 % en Bretagne et quasiment stable localement (-0,1 %). En revanche, les recrutements en CDI connaissent un recul beaucoup plus prononcé, atteignant -5,6 % à l'échelle régionale et -8,7 % au niveau local.

Ces chiffres s'expliquent par un contexte économique et géopolitique incertain, qui a dominé la fin de l'année 2024. Ainsi, de nombreuses entreprises adoptent une stratégie de prudence, anticipant un ralentissement de l'activité dans les mois à venir. Dans ce climat, le recours aux CDD permet de répondre à des besoins ponctuels sans s'engager sur le long terme. À l'inverse, le CDI, plus engageant financièrement et juridiquement, est souvent repoussé afin de limiter la masse salariale et de préserver une flexibilité en cas de retournement de la conjoncture.

Cette réalité n'est pas la même pour tous les secteurs. En effet, les entreprises de l'industrie (-0,1 %) et du BTP (0 %) connaissent des niveaux d'embauches stables, avec des recrutements en CDI qui augmentent même pour le BTP (+13,8 %). Les autres services (-5,2 %) et l'hôtellerie-café-restauration (-8,2 %) font face à un recul prononcé, malgré une progression de 12 % des embauches en CDI pour ce dernier secteur. Enfin, le commerce connaît un reflux modéré (-1,8 %) de ses recrutements.

Taux de chômage enregistré dans la zone d'emploi de Guingamp entre 2003 et 2024

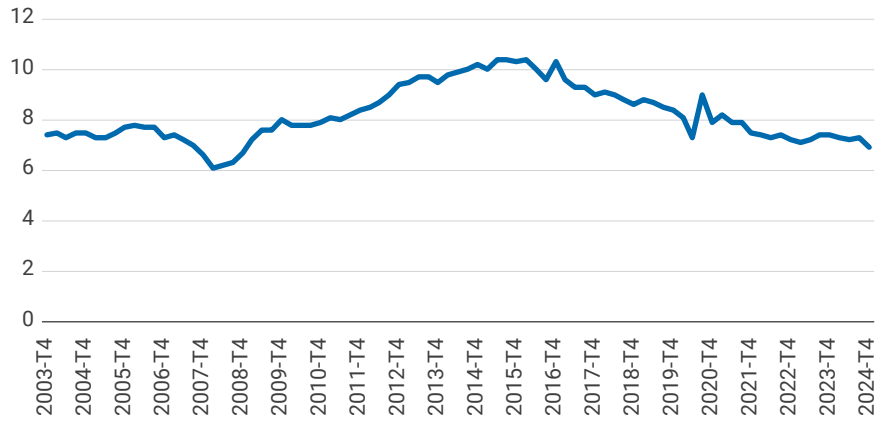

Source : Insee - Traitement : Adeupa

Évolution annuelle des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) dans les pays bretons entre les 2ds semestres 2023 et 2024

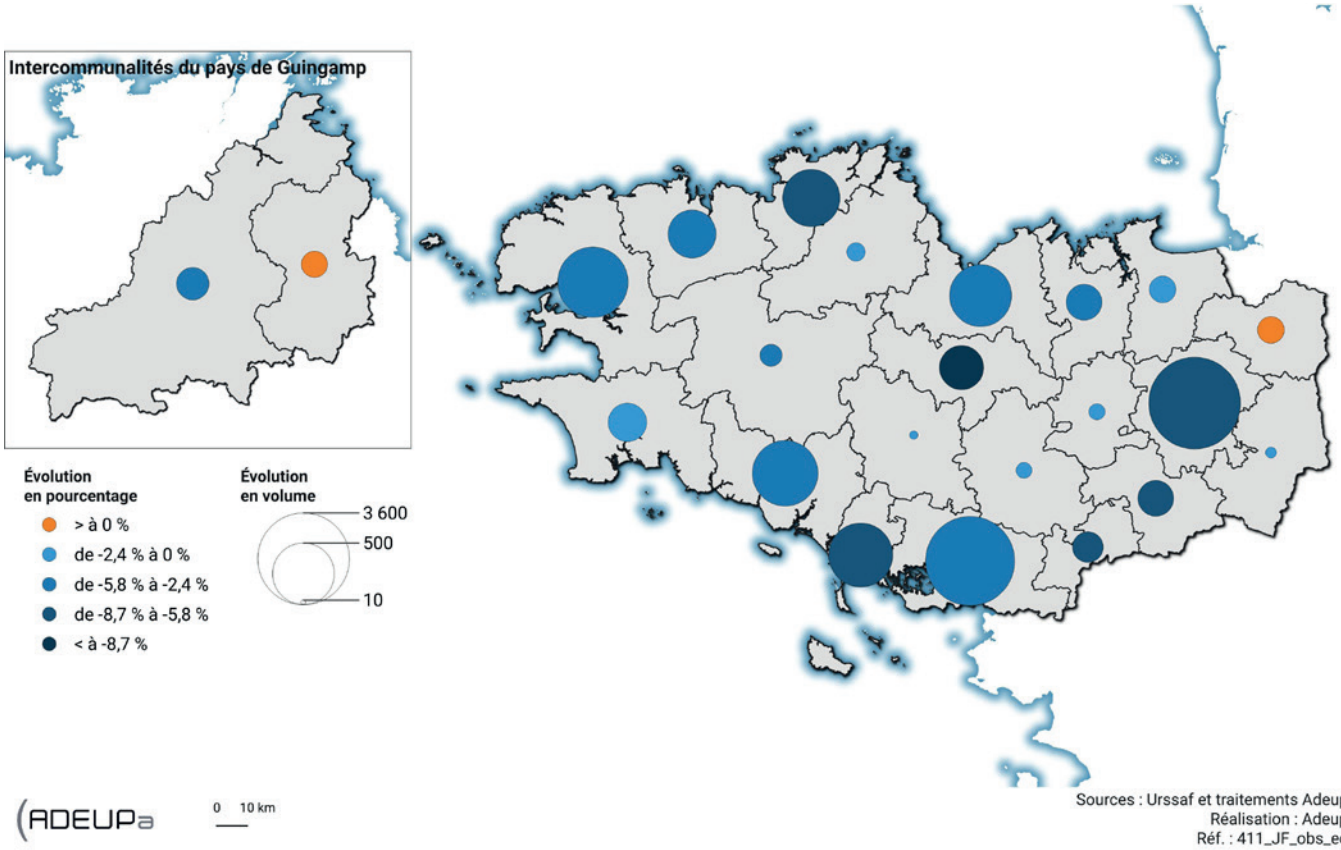

Un desserrement des difficultés de recrutement

Dans le pays de Guingamp, les difficultés de recrutement se desserrent. Début 2025, 48 % des projets de recrutement sont jugés difficiles, contre 61 % un an auparavant. En parallèle, les projets d'embauches diminuent également : -32 %, soit 1 578 projets en moins. Cette évolution est également observée à l'échelle régionale, bien que dans une moindre mesure, avec un recul de 4 points des projets jugés difficiles (56 %), alors que les intentions de recrutement chutent de 14 points. Cette tendance peut être interprétée comme un signe de ralentissement de l'économie : les entreprises diminuent leurs embauches face à un contexte très incertain, tandis que la demande d'emploi augmente légèrement. Ce croisement contribue à atténuer les tensions en opérant un rééquilibrage sur le marché du travail.

Cette analyse globale masque des disparités selon les types de métiers. Ainsi, la tension diminue fortement sur les emplois de serveur en café et restaurant, avec 49 % de projets jugés difficiles en 2025 (-13 points). Une dynamique similaire est observée pour les postes d'aides-soignants, avec une baisse de 15 points du taux de difficulté, même s'il demeure particulièrement élevé, puisque 8 projets sur 10 sont encore considérés comme complexes à pourvoir. Autre fait marquant : la chute des projets de recrutement d'ouvriers agro-alimentaires (-82 %). Enfin, le secteur primaire (agriculture, maraîchage, pêche, aquaculture) connaît une diminution de ses projets de recrutements (-249) avec une part de projets jugés difficiles qui passe de 59 % à seulement 22 %.

Une progression de la demande d'emploi qui reste contenue

Le nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues (A, B et C[1]) progresse de 1,2 % au second semestre 2024 à Guingamp-Paimpol Agglomération, s'établissant à 5 702 demandeurs. Pour la seule catégorie A[2], le nombre de demandeurs est en hausse de 0,6 %. Les tensions observées sur l'économie au cours de ce semestre pèsent sur le marché du travail. Cependant, la situation de l'agglomération apparaît préservée au regard des dynamiques constatées à l'échelle départementale (+1,8 %) et régionale (+3,3 %). Elle est également contrastée entre les territoires bretons : le Pays de Rennes connaît une augmentation des demandeurs d'emploi de catégorie A (+8,6 %) alors que les pays de Ploërmel et du Centre Ouest Bretagne tirent leur épingle du jeu (respectivement -1,7 % et -1 %).

En Bretagne, parmi les motifs d'entrée à France Travail, les fins de contrat de conversion (+53 %) et les licenciements économiques (+22 %) représentent les hausses les plus marquées, même si ces cas restent peu nombreux en volume. Du côté des sorties, le nombre de départs pour cause de retraite diminue de 9 %, l'élévation de l'âge légal de départ à la retraite entraînant mécaniquement une hausse du nombre de personnes restant actives sur le marché du travail.

1. Regroupe les demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi, ayant effectué plus ou moins de 78 heures de travail dans le mois en parallèle de leur recherche.

2. Regroupe les demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois.

Chiffres clés de la demande d'emploi dans Guingamp-Paimpol Agglomération :

2 919 demandeurs d'emploi de catégorie A (+0,6 % en un an ; +3,3 % en Bretagne)

5 702 demandeurs d'emploi de catégories ABC (+1,2 % en un an ; +2 % en Bretagne)

Évolution de la demande d'emploi de catégorie A suivant les principaux profils en un an :

Les femmes : +2,2 % ; +2,6 % en Bretagne

Les chômeurs de plus d'un an : -3,5 % ; +0,1 % en Bretagne

Les séniors : +0,7 % ; +1,1 % en Bretagne

Les jeunes de moins de moins de 25 ans : +0,1 % ; +6,2 % en Bretagne

Les travailleurs handicapés : +3 % ; +3,2 % en Bretagne

Source : DARES – France Travail, STMT – Traitement Dreets Bretagne

Le détail par profils de demandeurs montre certaines disparités. Les travailleurs handicapés (+3 %), les bénéficiaires du RSA (+2,3 %) et les femmes (+2,2 %) semblent davantage en difficulté ce semestre, tandis que les inscrits depuis plus de trois ans sont moins nombreux (-10 %).

Ménages

Une production de logements individuels en berne

Guingamp-Paimpol Agglomération a vu son nombre de logements ordinaires autorisés chuter au second semestre 2024, avec 156 nouvelles autorisations, soit 31 % de moins qu'en 2023, année qui constituait un pic sur la décennie. Toutes les typologies de logement sont affectées, bien que le logement individuel pur enregistre la plus forte baisse (-52 %). Comme en 2023, le logement collectif est le plus représenté avec 113 unités. Certains éléments de conjoncture apparaissent défavorables à la production de nouveaux logements, comme la hausse des coûts de

Nombre de logements ordinaires autorisés au 2d semestre dans Guingamp-Paimpol Agglomération

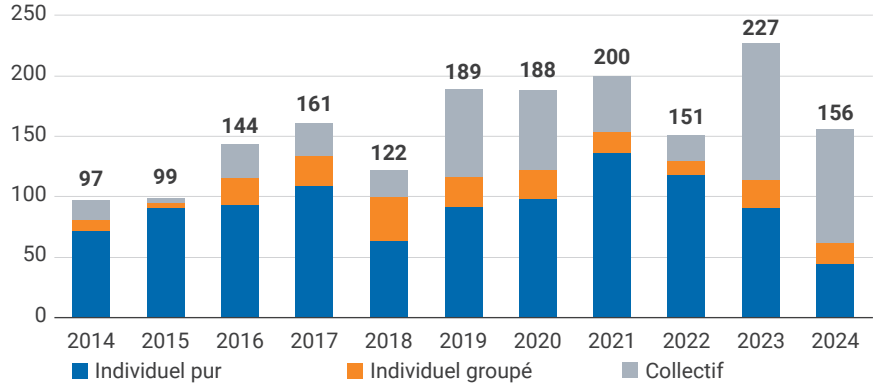

Source : SDES Sit@del - Traitement : Adeupa

la construction, elle-même alimentée par l'augmentation des prix des matériaux et de l'énergie. Par ailleurs, les taux de crédit immobilier restant élevés (malgré une inversion ces derniers mois), combinée à la fin du dispositif Pinel, un levier fiscal important pour l'investissement locatif, ont contribué à décourager les investisseurs et freiner les projets.

Bien que moins prononcé, un recul est également observé à l'échelle bretonne, avec 3,7 % d'autorisations en moins.

Parmi les opérations notables, le groupe Eiffage immobilier prévoit la construction de 30 logements collectifs à Paimpol, près des bâtiments de l'Enim. On peut également citer une prochaine opération de 20 logements sociaux portée par la SCCV Le Quéré à Bégard, rue Victor Hugo.

Baisse des découverts et réallocation de l'épargne : les ménages s'adaptent à un contexte incertain

Selon la Banque de France, les encours liés aux comptes ordinaires débiteurs s'établissent en fort recul sur l'ensemble des Côtes-d'Armor. Ils s'élevaient fin 2024, à hauteur de 108 millions, soit 13 M€ de moins qu'un an plus tôt (-10,7 %). Cette trajectoire traduit une réduction des découverts de la part des ménages costarmoricains, après avoir atteint un point haut en juillet 2024. Elle est plus favorable que celle observée à l'échelon régional, ou les encours sur comptes débiteurs sont croissance sur la même période (+6,7 %). Ce recul en Côtes-d'Armor, peut traduire, à la fois une meilleure gestion budgétaire des ménages, ainsi qu'un durcissement de l'octroi de trésorerie de la part des établissements bancaires (plafonds de découvert plus restrictifs…).

Dans le même temps, les encours liés au plan épargne logement (PEL) enregistrent une très forte baisse entre la fin 2023 et 2024 (-13,7 %). Cette dynamique s'explique en grande partie par l'arrivée à échéance de nombreux PEL ouverts avant 2011, qui bénéficiaient de taux de rémunération garantis particulièrement élevés (jusqu'à 4 %). Avec l'application d'une fiscalité plus lourde après 12 ans, ces détenteurs ont préféré clôturer leur plan, au regard de conditions d'emprunt pas plus compétitives que les taux actuels des crédits immobiliers.

Face aux difficultés du secteur immobilier, et dans un climat d'incertitudes, certains épargnants ont préféré reporter leurs projets d'investissement et réorienter leur épargne vers des placements plus liquides et flexibles, tels que les livrets réglementés ou l'assurance-vie en fonds euros. Ce constat se vérifie notamment par la progression de 3,7 % des encours sur les livrets entre décembre 2023 et décembre 2024. La hausse sur le livret d'épargne populaire s'établit par exemple à près de 13 %, portée par une rémunération encore favorable, malgré une réduction progressive des intérêts du fait du recul des taux directeurs de la Banque centrale européenne. D'autres placements, à l'image des livrets de développement durable, ont aussi enregistré une progression importante des encours sur la période (+7,8 %).

En 2024, les ménages du pays de Guingamp ont acheté moins de véhicules particuliers, avec 1 621 immatriculations en 2024. Ce chiffre est en recul de 2,8 % par rapport à 2023 contre -3,6 % en Bretagne. Il est même de -25 % par rapport à 2019, avant la crise sanitaire. Localement, les volumes sont toujours portés majoritairement par l'achat de véhicules à essence hybrides ou thermiques, tandis que les véhicules électriques et hydrogènes continuent de gagner du terrain (306 en 2024, contre 28 en 2019).

Pour aller plus loin

Avec l'Adeupa

Observatoire de l'économie de Guingamp-Paimpol Agglomération au 1er semestre 2024

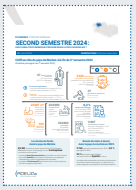

Pays de Morlaix – second semestre 2024 : une stabilité économique précaire dans le pays de Morlaix ?

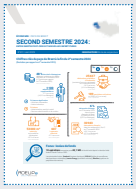

Pays de Brest – second semestre 2024 : entre inertie post-crise et nouvelles incertitudes

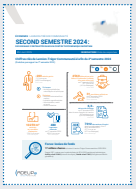

Lannion-Trégor Communauté – second semestre 2024 : des signaux contrastés dans un contexte économique incertain

Et ailleurs

- Banque de France : Tendances régionales : Bretagne - mars 2025 | Banque de France
- Insee : Tableau de bord de la conjoncture : Bretagne | Insee

LES OBSERVATOIRES | **ÉCONOMIE**

Direction de la publication
François Rivoal

Réalisation
Quentin Delaune
Glen Joncour

Cartographie et traitements statistiques
Julien Florant

Relecture
Magali Can

Mise en page
Dynamo +

Contact
contact@adeupa-brest.fr

Dépôt légal
juin 2025

ISSN
2425-9608

Référence
25-090

AGENCE D'URBANISME DE BREST • BRETAGNE
18 rue Jean Jaurès - 29200 BREST
Tél. 02 98 33 51 71

www.adeupa-brest.fr

LICENCE OUVERTE
OPEN LICENCE